

## **Commission communication**

Elle est présidée par un membre du conseil d'administration et est composée des bénévoles volontaires désignés par le dit conseil et qui l'acceptent.

Son rôle et ses attributions sont de définir les besoins en communication du club, de collecter les informations et de les diffuser aux membres.

Elle est le lien entre le conseil d'administration, les commissions et les membres pour tout ce qui concerne la communication.

Elle réalise tous les documents nécessaire à la communication de l'association (flyers, affiches, site web, etc.....)

Elle coordonne la communication auprès des divers médias ( Sud Ouest, Z-mag, l'Echo du Born, FGL, France Bleu Gascogne, etc.....)